

Question de Mme Nagy concernant « le Centre administratif de la ville »

**Mme Nagy.**- En mai 2013, j'avais interrogé le Collège sur sa volonté de déménager les services de la Ville vers un nouveau site. La question de la centralisation ou de la décentralisation, ainsi que celle du coût financier de l'opération, sont importantes et les débats sur ces sujets n'avaient pas été publics. À l'époque, il m'avait été répondu que le dossier n'était pas encore mûr et qu'aucune décision ne pouvait être prise ni communiquée.

Depuis, aucune orientation claire n'a été fixée par le Collège dans l'accord actuel de majorité. Avant le comité de concertation, j'ai à nouveau posé la question du permis pour le Parking 58 en juin de cette année. Il m'a de nouveau été répondu qu'une série d'options étaient étudiées et que, prochainement, des solutions réalistes et finançables à long terme seraient proposées.

Les 26 et 27 octobre, la presse a fait état d'un déménagement prévu du Centre administratif de la Ville vers le Parking 58. Une solution transitoire devrait encore être trouvée. Je réitère donc mes questions :

La décision de déplacer les bureaux de l'administration communale a-t-elle été prise par le Collège ? Est-ce le Parking 58 qui a été choisi ? Quand est prévu le déménagement ? Quelle solution intermédiaire est-elle envisagée ?

Quelles solutions alternatives ont-elles été imaginées ? Pourquoi ont-elles été écartées ? La rénovation de l'immeuble du Centre administratif Monnaie a-t-elle été envisagée ? Quel sera le montage financier de cette opération d'envergure ?

**M. le Bourgmestre.**- La parole est M. Coomans de Brachène.

**M. Coomans de Brachène,** échevin.- Vous vous référez à un article paru les 26 et 27 octobre faisant état du déménagement à terme du Centre administratif vers le Parking 58. Je n'ai jamais évoqué une telle hypothèse lors de cette interview. Il s'agit de supputations hasardeuses de la journaliste qui ne reflètent en rien ma position, ni celle de la Ville. Il arrive que des journalistes disposent de mauvaises informations qu'ils ne prennent pas la peine de vérifier et qu'ils n'hésitent pas à placer dans un article, créant ainsi un amalgame entre les propos

réellement tenus et les rumeurs.

Ce dossier progresse bien, mais il n'est pas encore finalisé. Nous y reviendrons en temps utile. Il importe d'y travailler sérieusement, sans précipitation, car le budget prévu pour ce projet avoisinerait les 150 millions €.

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à Mme Nagy.

**Mme Nagy.**- Les journalistes ont bon dos... Un an a passé depuis l'installation de la présente majorité ; le dossier du déménagement du Centre administratif a été ouvert il y a plus de six ans ; les conditions de travail du personnel de la Ville et l'accueil du public sont déplorables. Il est donc essentiel qu'un choix politique soit posé par le Collège entre centralisation et décentralisation. Je demande à l'échevin d'informer régulièrement le Conseil communal de l'évolution de ce dossier, compte tenu de son ampleur, et je regrette l'absence de décision. Même si Rome ne s'est pas faite en un jour, la situation doit être clarifiée et une décision doit être prise par la majorité.

**M. Coomans de Brachène,** échevin.- Je connais très bien ce dossier, qui me tient à cœur. Je suis le seul échevin dont le cabinet se trouve dans ce bâtiment. Je sais que nos fonctionnaires souffrent de la situation actuelle. En décembre 2003 déjà, j'avais ouvert le débat sur cette question et nous avons lancé une étude sur le développement stratégique immobilier de la Ville.

Je reviendrai devant vous avec des solutions crédibles, réalistes et finançables par la Ville.

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à Mme Nagy.

**Mme Nagy.**- Je ne remets pas en cause l'historique du dossier, mais je souhaite que l'on passe à l'action, qu'une décision soit prise et qu'un projet concret nous soit enfin soumis.

---